

LA PRÉSIDENTE :

Is that all? Yes. Well thank you very much. Merci beaucoup.

1420

LA PRÉSIDENTE :

Madame Kathleen Harrigan, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame!

1425

Mme KATHLEEN HARRIGAN :

Bonsoir, Madame la présidente, Madame Raphaël, Monsieur Wolfe! Merci de m'accueillir ce soir. Mon nom est Kathleen Harrigan, je vous offre mon opinion et observations à titre de résidente de Pierrefonds/Sainte-Geneviève depuis près de 20 ans et je suis résidente de l'ouest de l'île depuis toujours.

1430

Je m'oppose à ce projet. J'habite un logement locatif dans un édifice à huit logements sur une rue consacrée au logement locatif en bordure de la Rivière des Prairies depuis dix ans. Donc je vis et j'appuie la densification dans le plus grand respect de l'environnement.

1435

J'emprunte les boulevards Gouin et Saint-Charles vers le nord et vers le sud, les rues avoisinantes et l'autoroute 40 vers l'est et vers l'ouest, tous les jours. Je connais très bien le système routier local, les services offerts et la forte concentration de commerces qui s'y trouvent.

1440

Les promoteurs nous proposent l'ajout de 6 000 – on dit 6 000, 5 500 unités. J'estime peut-être 11 000 résidents additionnels, une augmentation de près de 15 % de la population existante. En fait, l'établissement d'une petite ville. A-t-on vraiment réfléchi aux conséquences tant écologiques qu'humaines?

1445 Les routes existantes – à noter que l'état pitoyable du boulevard Saint-Charles nord lui a valu la mention de 3e pire route sur l'île – donc les routes existantes peinent déjà à accueillir la population existante. Le prolongement de Antoine-Faucon qui voit déjà un flot incessant de véhicules étoufferait Saint-Charles sud déjà très congestionné.

1450 L'ajout proposé du boulevard urbain vers la 40 à l'ouest de Saint-Charles ajouterait un volume ahurissant de véhicules et ne ferait rien pour désengorger la 40 vers l'est. Un trajet matinal à l'heure de pointe, qui est déjà pénible, deviendrait cauchemardesque.

1455 Les développeurs immobiliers ont vu ces 185 hectares presque la taille du parc du Mont-Royal et y ont vu un potentiel commercial. Des milliers de mes concitoyens et moi-même regardons c'est 158 hectares et voyons sérénité, ressourcement, faune et flore, et nous y voyons une ressource irremplaçable.

1460 Mes concitoyens et membres de groupes tels le regroupement Sauvons l'Anse-à-l'Orme, la Fondation David Suzuki, le groupe GRAME, l'Association pour la protection des espaces verts de l'Île-Bizard et j'en passe ont fait un travail remarquable pour nous informer des effets irréversibles de ce projet.

1465 Une fois cet espace spolié, une fois l'Île-Bizard dépecée pour l'autoroute urbaine, nous ne pourrons jamais revenir en arrière. Sacrifier – et le mot n'est pas trop fort – le dernier grand espace naturel sur l'île pour un projet surdimensionné, Montréal ville verte, vraiment?

1470 Je propose que nous nous inspirions du grand principe *Seventh Generation* qui est de prévoir le bien-être de la septième génération qui nous suivra, un principe fondamental pour les six nations formant la Confédération iroquoise et codifié dans la Grande Loi de la Paix de la Confédération. Soyons audacieux, soyons généreux.

Je termine avec les paroles inoubliables de la chansonnière canadienne Joni Mitchell :

1475 « *Don't it always seem to go*
 That you don't know what you've got til its gone
 They paved paradise
 And put up a parking lot. »

1480 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1485 Merci, Madame. J'aimerais ça que vous restiez, on a peut-être des questions à vous
poser.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

1490 Non, pas vraiment. Je pense que c'était assez clair.

LA PRÉSIDENTE :

 Bien. Est-ce que je peux vous demander de déposer votre texte?

1495 **Mme KATHLEEN HARRIGAN :**

 Oui, tout à fait. Il n'y a pas de données scientifiques.

LA PRÉSIDENTE :

1500 Non, non, non, mais je veux dire, c'est vos données à vous.

Mme KATHLEEN HARRIGAN :

1505 Parfait. Mes observations. Merci bien.

LA PRÉSIDENTE :

1510 Qui valent d'autres données.

Mme KATHLEEN HARRIGAN :

Merci.

1515 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Madame Harrigan, madame Wells va vous laisser ses coordonnées, vous pourrez lui envoyer par courrier électronique.

1520 **Mme KATHLEEN HARRIGAN :**

Parfait, merci.

LA PRÉSIDENTE :

1525 Alors notre dernière intervenante est madame Debbas, s'il vous plaît, madame Tatiana Debbas. Alors, on va attendre madame Debbas. On va prendre une petite pause en attendant que madame Debbas vienne, si vous permettez.

1530

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE